



Union des syndicats **cg**t des Personnels de l'Animation
et des Organismes Sociaux, Sportifs et Culturels

www.uspaoc-cgt.org

14-16 rue des Lilas 75019 PARIS
Tel. 01 42 40 94 02
secretariat@uspaoc-cgt.org

Paris, le 26 novembre 2013

La réforme des rythmes, mise en place à la rentrée 2013 pour un peu plus de 20 % des écoliers, fait apparaître de grandes difficultés.

En faisant glisser les missions d'enseignement de l'Éducation nationale vers les communes, elle crée de graves inégalités de traitement sur le territoire, et crée une confusion entre scolaire et périscolaire (locaux, activités...).

Elle va à l'encontre de l'intérêt des enfants et de celui de l'ensemble des acteurs concernés.

Cette réforme bâclée a été mise en œuvre contre l'avis d'une majorité des personnels et de leurs organisations syndicales, elle a été imposée sans les moyens d'encadrement nécessaires.

C'est un échec pour Vincent Peillon et ceux qui l'ont soutenu, le ministre doit en tirer les conséquences et retirer son décret.

L'USPAOC CGT, appellent l'ensemble des personnels de l'animation, à faire

Grève le jeudi 5 décembre 2013,

pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

Notre organisation appelle les syndicats à se réunir en intersyndicales et en assemblées générales avec les personnels, dans le cadre unitaire le plus large possible, pour débattre de la construction de la mobilisation et des suites à donner à cette lutte pour imposer une autre réforme.